ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 123337

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les dysfonctionnements de l'agence française de l'adoption (AFA) depuis son ouverture en mai 2006. Cet organisme qui devait « lever les verrous bureaucratiques, administratifs et juridiques de l'adoption » ne semble guère remplir sa mission. En effet, alors qu'en 2004 le nombre d'enfants adoptés à l'étranger par des Français était de 4 079, en 2006 il n'a été que de 3 977. En dix mois de fonctionnement, l'AFA n'a réalisé qu'une adoption. On est donc très loin des 10 000 dossiers annuels que cette structure devait normalement gérer. Il lui demande les raisons de ces dysfonctionnements si pénibles à supporter pour les familles adoptantes qui avaient mis beaucoup d'espoir dans la création de cet organisme.

Données clés

Auteur : M. Georges Colombier
Circonscription : Isère (7e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 123337
Rubrique : Famille
Ministère interrogé : justice (garde des sceaux)
Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 juin 2007, page 4722